

PAIPERLECK

Madame Anais ZAMPETII 19, Op Tomm L – 5485 Wordmeldange

Le 22 mars 2021

Numéro d'offre: SO-45-654

Validité : 2 mois.

E-learning Sécurité

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous communiquer notre proposition budgétaire pour la conception complète d'un module e-learning d'accueil et de formation à la SECURITE.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire, pour tout nouvel élément pour lequel nous devrions adapter notre proposition ou pour toute précision dans le cadre de ce projet pour lequel nous sommes hyper motivés.

Je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Olivier Schreck

Tel.: 067 34 77 05 www.fullmark.be

Pour accord,
Montant de la commande :
Société :
Référence :
Nom :
Date :
Signature :



Plateforme de formation et module e-learning sécurité	
Description :	
Nous développons les modules de formation sur l'approche pédagogique DO - ABSORB -	
CONNECT qui permet de garder l'attention de l'apprenant et surtout de le faire agir en	
suivant sa formation. Cela permet non seulement de proposer des formations	
captivantes, attractives et ludiques mais surtout de proposer une méthodologie qui	
permet un meilleur ancrage final des informations reçues au cours de la formation.	
NOS PRESTATIONS (CAHIER DES CHARGES) :	
Plateforme de gestion des apprenants :	
Plateforme de gestion sans création de compte (uniquement enregistrement du	
score à la fin du module suivi avec nom – prénom – société (champ texte) —	
email (optionnel) - date) – 1 ou 2 langues FR-DE (- Hébergement full cloud. Site	
de formation accessible via url web de type https://www.paiperleck-	
<u>elearning.com</u>	
3 parcours	
 Mot de passe global de protection du site (optionnel) 	
 Enregistrement standard des résultats des différents modules : chaque 	
enregistrement dans la base de données reprend les champs d'identification, le	
nom du module, le score et la date de passage. L'ensemble est exportable au	
format Excel. Un super Admin a accès à l'ensemble des résultats et un moteur de	
recherche	
 Optionnel : pour être en accord avec le RGPD, les données sont conservées 	
uniquement pour une durée à définir et peuvent être effacées automatiquement	
après la date d'expiration. Nous pouvons ajouter un renvoi vers une page	
spécifique concernant le traitement des données (texte à nous fournir avec les	
différentes informations légales : responsable du traitement des données,	4.500 EUR
finalité, destinataire, durée de conservation, contact pour le droit à la	
rectification)	
Module ACCUEIL SECUIRITE – 1 langue FR	
Pour l'ensemble des modules : 2 vagues de corrections comprises dans le prix (6h max. de	
corrections par module), cad livraison de 3 versions des modules seront proposées selon	
vos retours et corrections. Après la V3, les corrections et modifications sont facturées	
suivant un devis à établir.	
Module e-learning – 38 écrans contenu Chaque égran /thème est composé de mayimum 3 images et 100 mets ou may	
Chaque écran/thème est composé de maximum 3 images et 100 mots ou max	
800 caractères. Textes définitifs et visuels fournis par le client. Insertion de vidéos fournies par le client avec voix off intégrées si nécessaire et	
au format mp4 optimisé pour le web (max 720 p, débit optimisé web)	
Voix-off (enregistrement studio) en FR (Maximum 30 secondes par theme). Temporisation du bouton suivant et des phrases clés en fonction de la voix off.	
Pas de sous-titre de la voix off	
 4 slides animés (animation de maximum 20 secondes) ou activités pédagogiques 	
apprenant actif, (drag&drop, chasse aux risques, associations, maximum 10	11 EOO EUD
couches animées)	11.500 EUR
• 3 versions:	+ studio
• 3 versions: module soins: 15 écrans tronc commun + 10 écrans soins	1200 EUR
	1200 CUK
module condengence 13 coldinations continuing to coldination condengence	
module administratif: 15 écrans tronc commun + 3 écrans administratif module conciergerie: 15 écrans tronc commun + 10 écrans conciergerie	



 1 test de validation des compétences : 10 questions posées dans une base de données de max. 30 questions - maximum 5 propositions pour chaque question ; maximum 90 mots sur l'ensemble de la question et ses propositions – Score minimum 80 % requis en 2 passages (à définir ; on recommence le module après 3 échecs) – affichage correct/incorrect et affichage de la correction pour chaque question (maximum 90 mots pour la correction et explication de chaque question) Certificat pdf avec données de l'apprenant et score + date. Si une personne arrête en cours de module, elle recommencera au début de la formation lors de sa prochaine tentative. 	
Hébergement sur serveur dédié et licence annuelle	
 Votre module e-learning est hébergé sur un serveur géré par Fullmark (facilite la maintenance et les mises à jour) La licence annuelle ne comprend pas les modifications ou mises à jour que vous demanderiez (qui elles seront facturée en complément suite à une devis) mais couvre l'hébergement du module sur nos serveurs, la maintenance technique du serveur, la réservation du nom de domaine et les frais de licence d'utilisation de la plateforme. Licence annuelle pour max 150 utilisateurs simultanés et max. 4000 au total dans la base de données. 	850 EUR / an
BUDGET TOTAL POUR LES PRESTATIONS DECRITES	
	18.050 EUR
Option: duplication du module dans 1 autre langue DE Traduction fournie par le client dans un fichier technique importable directement dans notre outil de création Storyline après validation de l'ensemble du projet en français Enregistrement studio voix allemande; traduction de la voix-off fournies par le client	1450 EUR + studio 1200 EUR
Options non incluses :	
 Les éventuels frais de déplacement ne sont pas compris. Voir l'annexe relative à ces frais. 	
 Tout écran complémentaire ou toute demande en plus de ce qui est décrit ci- 	

Délai de réalisation	
90-120 jours ouvrables (dépend des options choisies). Le délai commence à courir à partir du moment où nous avons tout pour travailler, c'est-à-dire la commande en bonne et due forme, le briefing complet et validé et tout le contenu utile.	

Notre budget tient compte deux vagues de corrections. Chaque vague de correction

dessus fera l'objet d'un supplément (sur devis).

supplémentaire sera facturée en plus.

Gestion de projet	
-------------------	--



Les frais de gestion comprennent les prestations suivantes :

- Veiller, tout au long du déploiement du projet, à assurer une bonne coordination des actions à prendre entre les acteurs clés du projet dans votre entreprise et chez Fullmark (formateur(s), graphiste, gestion logistique, ...) en organisant le suivi et les réunions de travail requises.
- S'assurer que les intervenants aient une parfaite compréhension de vos attentes et du projet global.
- Réaliser et présenter, après les sessions de coaching prévues, un débriefing.
- La gestion administrative du projet (facturation, convention, ..).

Budget: 5% du budget total du projet

Remarques administratives

- Tous nos prix s'entendent hors TVA.
- Nous ne pouvons commencer le travail sans avoir reçu au préalable votre commande ou notre offre signée pour accord.
- Un acompte de 30% sera facturé à la commande (même pour les formations car nous devons avoir cet acompte pour bloquer la réservation, les déplacements éventuels et hôtels) et le solde en fonction de l'évolution du projet jusqu'à la livraison. Le solde pour les formations est facturé après la prestation.
- Les factures sont payables à 30 jours.
- Les demandes complémentaires (qui sortiraient des prestations décrites dans la présente offre) que vous feriez en cours de projet seront facturées en complément.
- Avec la présente, le client reconnaît avoir reçu et approuvé les conditions générales de vente de Fullmark.

Les frais de déplacement

Nos prix ne comprennent pas les frais de déplacement qui seront facturés en complément. Ces frais seront facturés en complément. En passant la commande le client accepte de rembourser les coûts de déplacement qui sont précisés ci-après. Nous essayons toujours de réduire autant que possible ces frais. Fullmark ne prend aucun bénéfice sur les déplacements.

Tant qu'il reste possible de rentrer à Bruxelles ou de se rendre sur la prochaine mission après la fin de la prestation (vers 17h-17h30) en +/- 2h tout compris alors notre prestataire peut accepter une autre prestation le lendemain.

Dans ce cas s'il est plus pratique de voyager en voiture nous comptons 0,5 EUR / Km à partir de Bruxelles. S'il est plus rationnel (car on perd moins de temps et on peut donc rejoindre Bruxelles en +/- 2h) de prendre un train ou un avion, nous facturerons le coût de ce moyen de transport en classe économique.

Pour chaque prestation le collaborateur ne peut pas faire un trajet de 2h de route le matin avant la formation donc il arrive la veille en fin de journée. Il faut donc prévoir un forfait « nuitée » de 125 EUR (ce prix comprend la nuitée, le petit déjeuner et le repas du soir).

Cas exceptionnel: Si les distances ne permettent pas de faire le déplacement en voiture ou en moyen de transport en +/- 2-3h alors le prestataire ne peut pas bloquer une autre prestation pour un autre site ou pour un autre client la veille et/ou le lendemain. Une indemnité compensatoire pourra alors demandée.

Si vous le souhaitez, sur base de vos dates et de vos sites, nous pouvons budgéter précisément le coût des déplacements. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.



Frais d'annulation ou de report d'une prestation

Toute demande d'annulation ou de report d'une prestation sur site doit être adressée à Fullmark par mail.

- En cas d'annulation ou de demande de report parvenant à Fullmark endéans les 7 jours ouvrables avant la date de début de la mission convenue, la commande sera entièrement facturée au client ainsi que tous les frais de réservation des moyens de transport ou de logement qui ne pourraient être annulés.
- En cas d'annulation parvenant à Fullmark endéans les 21 jours ouvrables (mais plus de 7 jours ouvrables) avant la date de début de la mission convenue, la commande sera facturée à raison de 50% du montant convenu plus tous les frais de réservation de moyens de transport ou de logement qui ne pourraient être annulés.
- En cas de report de date parvenant à Fullmark endéans les 21 jours ouvrables (mais plus de 7 jours ouvrables) avant la date de début de la mission convenue, une pénalité de 25% du montant convenu sera facturée plus tous les frais de réservation de moyens de transport ou de logement qui ne pourraient être annulés.
- Au-delà de 21 jours ouvrables avant la date de la formation, aucun dédommagement ne sera demandé sauf les éventuels frais de réservation de moyens de transport ou de logement qui ne pourraient être annulés.



Conditions générales de vente

Dispositions générales

- 1. Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous services, produits ou licences commandés auprès de Fullmark SA, ayant son siège social au 121 avenue Thomas Edison, 1400 Nivelles, Belgique et ce indépendamment du fait que ces conditions générales de vente soient ou non réitérées sur les factures rédigées ultérieurement pour la fourniture de ces services ou produits. La commande de tout service ou produit auprès de Fullmark implique que vous avez pris connaissance des présentes conditions générales de vente et que vous les acceptez.
- 2. Les présentes conditions générales de vente restent exclusivement applicables, et ce nonobstant toutes autres conditions inclues dans la commande placée par le client. Ces conditions générales de vente font intégralement partie de tous les engagements écrits et contractés avec le client. En cas de conflit entre les présentes conditions générales et un engagement écrit, l'engagement écrit entre les parties sera prioritaire.

Droits intellectuels

- 3. Tout croquis, dessins, projets ou impressions réalisés par Fullmark SA devient sa propriété et ne peut être utilisé ou reproduit sans l'autorisation écrite de Fullmark SA. La livraison d'un croquis, dessin, projet ou impression selon les présentes conditions générales n'implique aucunement le transfert du titre de propriété, sauf en cas d'accord préalable, explicite et écrit, signé par toutes les parties.
- 4. Le client s'engage à respecter scrupuleusement les droits intellectuels et commerciaux existants vis-à-vis des ayants droits. Le client sera l'unique responsable en cas d'actions à son encontre par lesdits ayants droits, et garantira la non-responsabilité de Fullmark S.A. quant à tous dommages, y compris tous coûts de représentation légale, se rapportant à des actions ou des menaces d'action engagées à l'encontre de Fullmark SA.
- 5. En cas d'attribution d'une licence à un client pour l'utilisation de dessins appartenant à Fullmark S.A., cette licence sera au moins assujettie aux conditions suivantes :
- Le client apposera la mention de copyright telle qu'exigée par Fullmark S.A. sur les dessins pour lesquels une licence à été octroyée et ne modifiera aucunement ces dessins sans l'autorisation explicite, écrite et préalable de Fullmark S.A.
- Le client n'utilisera pas les dessins à des fins politiques, pornographiques ou de propagande ou de manière contraire à l'ordre publique national applicable aux endroits d'utilisation.
- Le client sera autorisé à utiliser les dessins uniquement à des fins de communication interne dans le cadre du projet spécifié dans l'accord et uniquement pour les sites précisés.
- Le client n'utilisera les dessins à des fins de merchandising qu'après avoir obtenu l'accord préalable, explicite et écrit de Fullmark SA. Par merchandising, il est entendu la commercialisation de biens de consommation portant un ou plusieurs dessins se trouvant sous licence de Fullmark SA.
- Toute licence accordée par Fullmark SA est strictement personnelle et non transférable. Fullmark SA se réserve le droit de désigner un tiers de confiance afin de vérifier si le client respecte les licences accordées en application des présentes conditions générales.
- 6. En cas de violation des droits intellectuels (ceci incluant, mais ne se limitant pas, à l'excès du nombre de reproductions, la modification non autorisée d'un dessin et/ou l'utilisation d'un dessin d'une manière non autorisée ou à des fins non autorisés) Fullmark SA aura droit au paiement, nonobstant tous dommages additionnels. d'un montant minimum de 2500 EUR. Ce montant pourra être plus élevé en fonction du préjudice subi ou du manque à gagner.

Validation

- 7. Pour toute commande exigeant une impression de documents, un accord sur le contenu et la forme du document sera demandé au client. L'accord envoyé, par mail ou par écrit, par le client décharge Fullmark SA de toute responsabilité concernant des erreurs ou des omissions qui seraient constatées éventuellement pendant ou après l'impression.
- 8. Fullmark SA ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable du contenu (textes et illustrations) des documents qu'il doit imprimer pour ses clients ni même des dommages matériels ou corporels qui pourraient en résulter. C'est le client qui, en donnant à Fullmark la validation finale de ses textes et illustrations, en porte l'entière responsabilité.

Prix – Délai - Livraison

- 9. Nos offres de prix sont toujours assujetties à acceptation dans le délai convenu dans l'offre et ne sont valables que pour le travail mentionné dans celle-ci. Leur durée de validité est de 3 mois.
- 10. Lors de la commande, le paiement d'un acompte d'un tiers du montant peut être exigé, un même acompte lors de la réception du « bon-à-tirer » et le solde à la livraison.
- 11. Tous nos prix s'entendent hors TVA.
- 12. Les délais fixés par écrit lors de la commande commencent à courir le premier jour ouvrable suivant la remise des éléments nécessaires. Les délais de livraison convenus seront prolongés si le client reste en défaut de fournir les éléments nécessaires ou de renvoyer les épreuves corrigées ou le « bon à tirer ». En cas de force majeure, et plus généralement, dans toutes les circonstances qui empêchent, réduisent ou retardent l'exécution du travail par Fullmark SA ou ses fournisseurs, ce dernier sera déchargé de toute responsabilité. De telles circonstances sont entre autres : guerre, grèves, épidémie, décès, rupture de machine, incendie, difficulté d'approvisionnement de marchandises...
- 13. Les frais de livraison sont toujours à charge du client.
- 14. Les marchandises commandées et les services prestés seront censés être agréées par le client dès leur livraison ou prestation. Toute réclamation pour défaut de conformité ou vices devra être introduite par courrier recommandé dans un délai de 8 jours à dater de la livraison.
- Les défauts relevés sur une partie des marchandises livrées ne permettent pas au client de refuser l'intégralité de la commande.

Paiement - litige

- 15. Nos factures sont payables à 30 jours fin de mois sauf convention particulière préalable et écrite.
- 16. Toute facture sera considérée comme acceptée si elle ne fait pas l'objet de réclamation écrite endéans les 8 jours de sa réception.
- 17. Toute personne passant commande auprès de nous et demandant l'envoi de la facture à un tiers sera personnellement responsable pour le paiement de cette facture. Les commandes passées par des personnes en nom de et pour des entités juridiques seront toujours facturées à ces entités juridiques. Toutefois, en l'absence de paiement, la personne ayant passé la commande est tenu solidairement responsable avec l'entité juridique quant à ce paiement.
- 18. Lorsque nous acceptons d'annuler une commande signée pour la conception d'un croquis, dessin, projet ou une impression de documents, nous nous réservons le droit de réclamer une indemnité forfaitaire couvrant les coûts encourus et le manque à gagner résultant de l'annulation de la commande. Au cas où un acompte a déjà été versé, cet acompte restera acquis à Fullmark SA à titre d'indemnité.
- 19. En cas de non-paiement de la facture à l'échéance prévue, les sommes seront dues de plein droit et sans mise en demeure majorée de 15% pour frais administratifs avec un minimum de 50 EUR.
- 20. Tout différend résultant d'une commande ou transaction quelconque régie par les présentes conditions générales de vente sera soumis à la juridiction exclusive des cours et tribunaux de Bruxelles. Les présentes conditions générales de vente sont exclusivement soumises au droit matériel belge, à l'exclusion de toute règle de droit privé international.